

important de notre population. Notre pays souffre du fait que le revenu est mal partagé, et le budget ne fait rien pour remédier à la situation.

En fait, c'est tout le contraire. Il continue à taxer le revenu des célibataires qui gagnent plus de \$1,000 par an et celui des personnes mariées qui en gagnent plus de \$2,000 bien que le niveau de ces exemptions ait été fixé en 1949 et que depuis lors, le coût de la vie ait augmenté de 65 p. 100. Le gouvernement reconnaît donc d'une part que les vieux pensionnés nécessaires devraient recevoir un supplément de revenu et qui d'autre part il propose de leur faire payer l'impôt sur ce qu'ils ont reçu. C'est pourquoi le Nouveau parti démocratique a proposé un amendement tendant à augmenter les exemptions de façon à exonérer de l'impôt sur le revenu ceux qui gagnent moins de \$2,000 par an dans le cas des célibataires et moins de \$4,000 dans le cas des gens mariés. Le gouvernement a refusé. Le budget ne propose aucun allègement aux citoyens à revenu faible. On n'a fait aucune tentative en vue de redistribuer le revenu ou d'alléger le fardeau des pensionnés ou des anciens combattants.

Un autre facteur qui, selon nous, provoque l'augmentation du coût de la vie c'est l'incapacité de distribuer sagement nos ressources. L'augmentation du chômage accentue le problème car la main-d'œuvre est une de nos ressources les plus importantes que plus d'un demi-million de gens possèdent et n'utilisent pas.

• (4.30 p.m.)

La troisième cause de l'augmentation des prix, c'est que les deux tiers au moins de notre armature des prix ne réagit pas aux forces du marché ou n'est pas influencée par la loi de l'offre et de la demande. C'est une armature des prix administrée. Le gouvernement n'a jamais osé s'attaquer à ce secteur de l'économie qui est dominé par des monopoles ou des quasi-monopoles qui fixent leurs propres prix, produisent eux-mêmes leurs capitaux et contrôlent une très grande tranche du marché.

Le chômage actuel n'est pas accidentel. Il ne nous a pas pris par surprise. C'est un acte que le gouvernement a perpétré délibérément. Ce n'est ni plus ni moins que criminel de la part d'un gouvernement que de créer du chômage à dessein et de refuser ensuite d'y apporter remède. Un gouvernement qui ne parvient pas à procurer des emplois aux gens mérite d'être critiqué. Mais un gouvernement qui crée du chômage à dessein et qui n'arrive

[M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles).]

pas ensuite à faire face aux problèmes créés par ce chômage n'est pas qualifié pour gouverner. Le gouvernement se doit, d'ici les prochains jours, de présenter au Parlement un programme qui fournira des emplois aux chômeurs canadiens, ou de démissionner.

[Français]

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, lors du débat sur la motion de blâme que j'ai présentée à la Chambre le 19 février dernier, l'attitude et les propos de certains députés ministériels de la province de Québec m'ont étonné.

A ce moment-là, l'honorable député de Rimouski (M. LeBlanc) m'a reproché d'avoir traité longuement de la pauvreté. Je reconnais en avoir parlé et je pense qu'il m'incommodait de le faire. Tout d'abord, je dois dire que le problème existe. Ensuite, il faut bien aborder la question si l'on veut en découvrir les causes, car ce n'est pas en ignorant sciemment un problème qu'il disparaît automatiquement. Je ne crois pas que le fait d'avoir parlé honnêtement de la pauvreté ait pu soulever des passions et ait constitué de la démagogie.

Quant au député de Lac-Saint-Jean (M. Lessard), il a parlé de malhonnêteté intellectuelle, de ma part. Je lui dirai, par votre intermédiaire, monsieur l'Orateur, que mon honnêteté intellectuelle à la Chambre ne peut être mise en doute. Lorsque je parle des problèmes de nos cultivateurs, je fais tout simplement mon devoir. Je n'ai jamais dit que tous les cultivateurs sont des mendiants, mais je dirai que je suis fatigué de constater que la classe agricole doit constamment mendier la reconnaissance et le respect de ses droits. Au fait, c'est une des raisons pour lesquelles 25,000 producteurs de lait industriel ont demandé, dans une pétition que j'ai présentée à la Chambre le 18 février, la tenue d'un débat d'urgence sur le problème du lait. C'est pour obtenir justice que ces producteurs ont fait cette demande et je pense qu'il était de notre devoir de faire ce que nous avons fait à ce moment-là.

Même si, à cette occasion, le député de Richelieu (M. Côté) a dit que ce débat n'était que de la «bouillie pour les chats», je continue de croire en notre système parlementaire. A mon avis, le parlement est bien l'endroit où les députés doivent discuter des grands problèmes comme celui de l'industrie laitière au Canada. Si le député croit réellement qu'il n'est pas utile que la Chambre discute des problèmes qui intéressent les Canadiens, je me demande comment il justifie sa présence dans cette enceinte. J'ai confiance dans cette institution et dans ses délibérations et c'est pourquoi je prends part au débat aujourd'hui.